

Rapport public Parcoursup session 2024

IEF - Institut européen de formation - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

IEF - Institut européen de formation - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (41665)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IEF - Institut européen de formation - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (41665)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	71	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Éléments permettant l'examen de chaque vœu	- Bulletins de première et terminale (notes et remarques) - Cohérence entre le profil du candidat et les attendus de la formation - CV et lettre de motivation - Fiche avenir (pour les étudiants en terminale en 2022-2023)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	Comment a été apprécié votre acquisition des connaissances par vos formateurs. Méthode de travail.	Important
Savoir-être	Savoir-être	Comportement et assiduité. Autonomie, Capacité à s'investir, Implication, esprit d'équipe, Curiosité intellectuelle.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	S'être informé au préalable du contenu de la formation et des métiers visés. Cohérence du projet.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, Activités	Enrichissement personnel et social.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Ce sont les conseillers(ères) entreprises et le (la) responsable pédagogique de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux ou jury. Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures. La grille d'analyse a été définie par la commission d'examen des vœux comme suit :

- vos résultats académiques : 25 %
- vos compétences académiques, acquis méthodologiques : 10 %
- Votre savoir-être : 30%
- Votre motivation et la cohérence de votre projet : 25 %
- Vos engagements, vos activités et centres d'intérêt : 10 %

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La participation à nos différentes journées Portes Ouvertes et à nos journées d'immersion demeure vivement conseillée. La recherche d'un employeur pour signer un contrat d'apprentissage doit se faire le plus tôt possible, avec l'appui de nos conseillers(ères) entreprises.

Notre équipe proposera aux candidats sélectionnés de s'inscrire à des ateliers pour les accompagner dans la recherche d'une alternance.

Il sera également possible de nous solliciter pour un coaching individuel afin de vous entraîner à réussir un entretien de recrutement.

Sur le CV, les employeurs accordent une attention particulière à la rubrique "Centres d'intérêt". Par exemple, un candidat qui est membre d'un club de théâtre pourra mettre en avant son esprit d'équipe, sa capacité à s'exprimer en public et sa faculté de mémorisation.

Signature :

François MARIVAL,

Chef d'établissement de l'établissement IEF -
Institut européen de formation